défendre et plus de puissance militaire? Mais on a dit que les provinces se trouvant placées sous un seul gouvernement, toutes les armées de l'Amérique anglaise obéiraient à un même chef en cas de guerre. là le seul argument qui puisse s'appliquer à cette face de la question :- mais peuton entretenir un seul moment l'idée que, dans le cas où l'étranger envahirait le Canada, le Nouveau-Brunswick on la Nouvelle-Ecosse, toute l'Angleterre ne frémirait pas d'indignation et n'enverrait pas ses armées à notre secours, soit que nous gardions notre situation actuelle, soit que nous nous unissions? Je crois done que ces appréhensions sont futiles comme argument contre l'appel au peuple. (Ecoutez!) Un hon conseiller a prétendu que la défense du pays ne fera aucun progrès tant que la confédération ne sera pas accomplie. Je ne sais d'où part ce renseignement et s'il est officiel ou non; mais il n'en est pas moins une annonce foudroyante.

L'Hon. M. ROSS-C'est ce que l'on a

donné à entendre à la chambre.

L'Hon. M. VIDAL—Je ne puis croire et ne crois pas que le gouvernement anglais nous laissera saus protection et saus défense, même en supposant que la confédération ne

Boit pas adoptée.

L'Hon. M. CAMPBELL — Mais nous pouvons fort bien présumer que le résultat de nos délibérations sur le projet de confédération affectera plus ou moins les préparatifs de défense que la métropole pourrait faire en ce pays, et que notre état de défense de même que nos dispositions à agir auront tout également leur influence sur les actes des autorités impériales.

L'Hon. M. VIDAL—Cela peut être en définitive, mais je parle d'évènements actuels, et je suis sûr que le gouvernement de Sa Majesté nous enverrait aujourd'hui tout le secours dont nous pourrions avoir besoin.

L'Hon. M. MACPHERSON—S'il est un fait évident pour tout hon membre c'est le manque de progrès de nos défenses. Cette question semble attendre la solution de celle de la confédération, car rien ne se fait,

L'Hon. M. VIDAL— En effet, telle est l'apparence des choses; mais ce que je ne puis concevoir, malgré les assertions contraires, o'est que tout ce qui contribuera à notre défense sous la confédération ne puisse pas tout aussi bien nous être utile aujourd'hui. (Ecoutez! écoutez!) L'hon. commissaire des

terres de la couronne, en répondant à l'hon. député de Niagara, a dit que les résolutions présentes n'avaient aucunement pris le pays par surprise : je pense le contraire. Il est bien vrai que ce qui regarde le principe même du projet n'affirme rien de nouveau pour le peuple, mais c'est la plupart des détails qui ont pris le monde par surprise. Jamais auparavant on avait songé à la nature et au caractère des changements proposés.

L'Hon. M. CAMPBELL — Est-ce que cette surprise n'a pas été agréable ? (Ecoutez!)

L'Hon. M. VIDAL-En effet, elle peut l'être, et elle l'a été pour plusieurs. Ce fut une surprise agréable de voir des hommes de toutes les provinces et appartenant à des partis politiques opposés se réunir et au moyen de concessions mutuelles élaborer en commun un projet comme celui qui nous est soumis en ce moment. (Ecoutez! écoutez!) On a fait ce qui devait être, et l'on se trompe grandement lorsqu'on me donne comme opposé à la confédération. Mais c'est aussi parce que j'en apprécie tous les avantages et que je veux empêcher le mal qui pourrait résulter de son adoption trop prématurée que je parle en ce moment comme je le fais. (Ecoutez! écoutez!) On a prétendu que l'on n'en avait pas appelé au peuple lors de l'union de l'Augletere et de l'Ecosso, et de la Grande-Bretagne et de l'Irlande :-c'estvrai; mais il est également hors de doute que ces deux mesures furent votées par les parlements de ces divers pays et que les députés qui concoururent à ces résultats représentaient les populations intéressées.

L'Hon. M. ROSS—C'est précisément ce

qui arrive en ce moment pour nous.

L'Hon. M. VIDAL—Je demande pardon à mon hon. interrupteur de le contredire; qu'il me montre une seule partie du projet actuel qui émane du parlement. Est-ce qu'on ne nous dit pas au contraire que si ce dernier vote un seul an endement aux résolutions c'en est fait de la mesure?

L'Hon. M. ROSS—La conduite tenue ici a été exactement la même que celle de l'Angleterre: les négociations ont d'abord eu lieu, ensuite est venue la sanction du

parlement.

L'HON M. FERGUSSON PLAIR— Les unions de l'Angleterre et de l'Ecosse et de l'Angleterre et de l'Irlande ne furent pas de simples négociations, mais plutôt des traités.

L'Hon. M. ROSS—Oui, mais ils furent d'abord négociés, puis soumis au parlement.